



9

Argumentation

- ➔ Cet outil renferme des conseils pratiques pour guider la formulation d'une argumentation ou pour détecter les stratégies argumentaires de nos vis-à-vis.
- ➔ Il contient aussi une liste de huit arguments développés par les participants du projet et pouvant être utilisés pour faire valoir l'accessibilité ainsi que la participation des personnes en situation de handicap.
- ➔ Ces arguments pourront être utilisés pour la rédaction de lettres ou d'autres documents, par les personnes vivant des situations de handicap dans leur quotidien ou par les personnes les accompagnant dans la défense de leurs droits et intérêts. Ils pourront aussi servir à développer un argumentaire en vue de prises de parole lors de consultations publiques ou lors de représentations.



ABC



9

Définir l'argumentation

L'argument

Un argument est un raisonnement destiné à prouver ou à contester une proposition ou une idée. Il sert à démontrer la justesse ou la fausseté d'une théorie. Il sert donc à faire valoir un point de vue ou au contraire, à démontrer qu'un point de vue est inexact.

L'argumentation

L'argumentation est une série d'arguments reliés et qui visent tous la même conclusion. Dans une argumentation, il peut arriver que l'on utilise des contre-arguments, c'est-à-dire des arguments qui vont dans le sens contraire de notre idée, afin de démontrer que l'on considère les différents aspects d'une situation. Par contre, il faudra démontrer que ces arguments ont moins de poids, moins de valeur.

Qualités d'un argument ou d'une argumentation



UN BON ARGUMENT...

- est solide ! Il parvient à faire la preuve, à démontrer, à illustrer notre idée
- est sensé, il utilise la logique
- s'appuie sur des sources d'information vérifiées, valides et fiables
- va droit au but, il évite les détours

Stratégies argumentaires: Comment détecter les fourberies et éviter les erreurs argumentaires?



Il est aussi important d'apprendre à développer de solides argumentations que d'apprendre à détecter les stratégies argumentaires de nos vis-à-vis. Et cela est d'autant plus vrai en contexte de revendication et de négociation, où l'on se retrouve face à des politiciens ou des communicateurs qui maîtrisent l'art du discours, de la persuasion et qui ont développé toutes sortes de stratégies pour convaincre et détourner les questions. Voici donc quelques éléments auxquels vous devriez être attentifs pour être efficaces dans vos argumentations, mais aussi pour ne pas vous faire prendre par les discours habiles d'un adversaire qui tenterait de vous bernier ou de vous clouer le bec.

- Attention aux **conclusions hâtives** et aux liens de cause à effet ! Lorsqu'on aborde une question ou un problème, il ne faut pas conclure trop vite de la solution. L'ensemble des éléments en jeu doit être considéré. Il faut garder en tête que les choses peuvent être reliées sans pour autant que l'une soit la cause unique et directe de l'autre et la seconde, la conséquence de la première. Par exemple, vous pourriez être tentés de défendre l'accessibilité de la manière suivante :

« Il est évident que le manque d'accessibilité explique le plus faible pourcentage de travailleurs en situation de handicap par rapport à la population en général. Donc, en améliorant l'accessibilité des lieux de travail, toutes les personnes handicapées pourront travailler ».

Dans un tel exemple, et ce, même si les éléments sont réellement en lien, notre argumentation n'est pas bien solide. Le problème de l'accessibilité en est un parmi plusieurs autres facteurs qui influencent la présence des personnes handicapées sur le marché du travail.



L'idée n'est pas de prouver le lien de cause à effet, mais davantage de démontrer l'importance et l'influence de ce facteur, tout en considérant l'ensemble des éléments de la situation.

- Évitez de faire **appel à la réputation, la popularité ou la notoriété** d'une personne, d'un organisme ou d'une institution comme s'il s'agissait là d'un argument en soi.

« L'accessibilité universelle est importante à réaliser. Elle permettra l'inclusion de toutes les personnes. Même la « Société Logique » le dit ! »

Ce n'est pas parce que M. Untel le dit et qu'il occupe une fonction importante ou passe à la télé, que ses propos sont forcément des arguments de poids. On ne peut donc pas se contenter de nommer la personne et penser convaincre ainsi.



Par contre, on peut utiliser l'expertise des autres pour appuyer nos arguments en rapportant des paroles, des statistiques ou des faits précis.

- Soyez vigilants devant les **manipulateurs de foules** qui jouent sur les valeurs ou les convictions partagées pour susciter la haine, le mépris et les préjugés. Dans une assemblée, une personne pourrait tenter de discréditer vos arguments en lançant de tels propos :

« C'est ben beau l'accessibilité, mais vous voulez faire payer tout le monde pour une minorité qui de toute façon, ne sort pas vraiment tant que ça !!! »

Sachez briser leur jeu en faisant ressortir les préjugés et en démontrant l'intérêt collectif de l'accessibilité universelle. Jouez le même jeu, mais pour susciter la solidarité et l'empathie.



- Ne vous laissez pas impressionner par les **gardiens des traditions** qui vous diront :

« On a toujours fait les choses comme ça et il n’y a jamais eu de problèmes, ni de plaintes ! » ou encore, « Ça fait trente ans que c’est comme ça et personne n’est encore mort ! »

Ce n’est pas parce qu’une façon de faire a toujours eu cours, qu’elle est nécessairement bonne ou fondée. Devant de tels arguments, vous devez amener les gens à évaluer le bien-fondé et la validité de la tradition, leur faire prendre conscience que la société, les problèmes et les moyens pour y remédier sont en constante évolution. Vous devez remettre en question ces traditions. Si cela est ardu, n’hésitez pas à rappeler aux gens qu’il n’y a pas si longtemps, l’homosexualité était un crime punissable et considérée comme une maladie mentale. Soulignez qu’encore il y a quelques décennies, les femmes ne pouvaient pas signer des papiers légaux, mais que les choses ont changé parce que les mentalités ont évolué.

- Ayez de la rigueur ! Éviter de faire valoir vos intérêts en tentant de **susciter la pitié** de vos interlocuteurs, comme dans l’exemple suivant :

« Vous savez, c’est pas facile notre vie ! Si, comme nous, vous deviez vous lever tous les matins, porter le lourd fardeau du handicap, être cloués à votre fauteuil, avoir peine à sortir de chez-vous et en plus, subir les trous dans les trottoirs, vous feriez probablement de l’accessibilité une vraie priorité ! »



La sympathie pour une cause ou une personne et encore moins la pitié, ne devraient pas entrer en compte dans le jugement d’enjeux importants. L’accessibilité universelle est une question de droit(s) et d’égalité, pas une histoire d’altruisme et de compassion.

- Sachez détecter les **faux dilemmes** à partir desquels les décideurs tenteront de vous faire croire qu’il n’y a que deux options sur un sujet précis et qu’évidemment, celle qu’ils défendent est la seule valable. Comme dans l’exemple suivant :

« Que voulez-vous, on doit établir des priorités. Cette année, à la Ville, nous aurions pu faire adapter nos cinq centres récréatifs, mais il aurait fallu mettre de côté la revitalisation du quartier St-Machin. Étant donné la grande pauvreté de ce secteur, les fêtes du 500^e qui amèneront beaucoup de tourisme, la forte criminalité, les problèmes de circulation, etc. ... Vous comprendrez que le choix allait de lui-même ! »



Un moyen de faire ressortir les faux dilemmes est de mettre en lumière des solutions qui n’ont pas été explorées. Il faut démontrer qu’une action sur un problème n’empêche pas une action sur un autre problème.



- Remarquez les **généralisations** utilisées par les gens pour argumenter, dénoncez-les et évitez d'en inclure dans vos propres prises de parole. Par exemple, un commerçant de quartier pourrait dire :

« Ça servirait pas à grand chose de rendre mon commerce accessible. Les personnes handicapées ont le transport adapté et préfèrent magasiner dans les grandes surfaces. En tout cas, moi, j'en vois presque jamais ici ! »



La généralisation amène les personnes à tirer des conclusions sur un ensemble, en partant d'un petit nombre de cas ou à partir de leurs expériences et perceptions individuelles. Elle est donc dangereuse car elle est souvent non fondée et fait naître des préjugés.

- Rappelez-vous qu'on ne discrédite pas un argument et qu'on ne transmet pas notre point de vue simplement en **attaquant le message**. Voyez par vous-mêmes !

« La Ville n'est pas proactive en matière d'accessibilité. Monsieur le maire a beau dire qu'il veut que sa ville soit un modèle. Dans les faits, c'est faux ! M. Bonneville est un menteur, un jacasseur. Il parle toujours trop. Comme l'autre jour, à la radio, quand il a traité Mme la députée de femme sans culture ! »

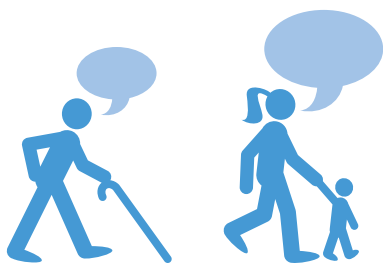


En mettant en relief les traits moins reluisants d'une personne plutôt que d'ébranler la validité de son point de vue, on nuit à son propre propos. On détourne l'attention du sujet en cause et on invite notre vis-à-vis à se placer sur la défensive.



Les **proverbes** font de bonnes entrées en matière, mais ne sont pas des arguments en soi. Évitez de les utiliser comme s'il s'agissait de vérités.

D'ailleurs, pensez-y un peu, il existe toujours un proverbe ou un dicton pour en contredire un autre. Si « les contraires s'attirent », il est aussi dit que « qui se ressemble, s'assemble » !!!





Arguments favorables à l'accessibilité universelle

Une question d'argent? Pas vraiment !

- L'accessibilité, lorsqu'elle est considérée dès la conception d'un projet, se réalise à des coûts comparables à ceux d'une construction traditionnelle. Il est donc faux de croire que l'accessibilité universelle est une illusion, uniquement sur la base des aspects économiques. **Ce qui est plus dispendieux, c'est d'adapter des installations ou des bâtiments après leur construction. De plus, les solutions, lorsqu'elles sont pensées à la base du projet seront beaucoup plus simples et esthétiques.**



Par ailleurs, il faut aussi considérer la rentabilité de l'accessibilité universelle comme moyen de prévention. En permettant aux personnes ayant des incapacités de participer pleinement à la société, à la mesure de leurs capacités, on leur donne accès à de meilleurs revenus de travail, à une vie sociale satisfaisante et on diminue ainsi les problèmes de pauvreté et d'exclusion chez les personnes ayant des limitations fonctionnelles. **Il faut donc voir l'accessibilité comme un investissement social et non comme une dépense.**

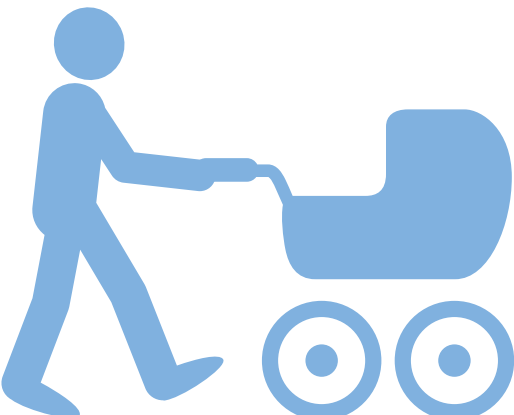
Nous, les experts de nos réalités

- Les personnes vivant des situations de handicap doivent être incluses dans l'élaboration des programmes et des actions les concernant spécifiquement, mais aussi lorsque ceux-ci s'adressent à la population en général. **Les personnes vivant des situations de handicap sont les premières expertes de l'accessibilité puisqu'elles vivent les problématiques quotidiennement.** Elles sont donc les mieux placées pour décrire les situations problématiques qui y sont liées, identifier les besoins à combler ou les améliorations à apporter.



Pour moi et tous les autres

- «La réalité des incapacités n'est pas l'affaire d'une minorité sociale, elle concerne la majorité de la population à un moment ou l'autre de la vie de chacun de ses membres.». Cette citation vient de Mario Bolduc, un militant de la première heure pour la défense des droits des personnes ayant des incapacités. Elle signifie qu'il faut aller au-delà d'une première impression laissant croire que les personnes ayant des limitations fonctionnelles ne forment qu'une minorité. **Lorsque l'on considère les personnes âgées, en perte de mobilité ou les personnes qui ont des limitations temporaires suite à une blessure ou une chirurgie par exemple, on se rend compte que dans le cours d'une vie, rares sont les personnes qui ne connaîtront aucune limitation fonctionnelle!** Les aménagements réalisés suivant les principes de l'accessibilité universelle sont donc susceptibles de bénéficier à l'ensemble de la population, surtout si l'on ajoute les situations des parents qui utilisent une poussette pour leur enfant, les gens transportant des charges, les cyclistes, etc.



Moi comme les autres, sur le même parcours

- L'accessibilité universelle propose des parcours uniques, quelle que soit la condition des personnes, c'est-à-dire de faire emprunter le même parcours à l'ensemble des utilisateurs d'un lieu. Cet élément est important puisqu'il sous-entend l'inclusion des personnes en situation de handicap. **Lorsque l'on demande à une personne handicapée d'emprunter un parcours différent des autres pour accéder à un lieu, on met, une fois de plus, l'accent sur sa différence, sur son handicap et on lui envoie le message qu'elle ne mérite pas le même traitement que l'ensemble de la population.** Même si le parcours unique n'est pas toujours possible avec de vieilles constructions, il devrait être favorisé autant que possible.

L'accessibilité pour plus de justice

- **Une société juste est une société qui permet à chacun d'être un citoyen à part entière dans l'ensemble des sphères d'activités auxquelles il ou elle souhaite s'investir (loisirs, travail, vie sociale, politique, etc.).** L'accessibilité universelle permet à toutes les personnes quelles que soient leurs conditions, de participer à la société. Une société juste est donc une société qui prône et met de l'avant les principes de l'accessibilité universelle.

Société vieillissante

- Nous disons que l'accessibilité universelle ne sert pas qu'aux personnes ayant des incapacités, mais aussi, entre autres, aux personnes âgées. **Or, les personnes âgées, comme toutes les autres ont un rôle à jouer dans notre société et une place à prendre. Si l'on souhaite réellement que cela s'actualise, l'amélioration de l'accessibilité est donc un incontournable.** Considérant que nous vivons dans une société vieillissante et que ce phénomène et tous ceux qui l'accompagnent, comme le tourisme du troisième et du quatrième âge, s'accroissent constamment, l'accessibilité universelle revêt un caractère encore plus essentiel et prioritaire.

Liberté, égalité et dignité

- L'accessibilité universelle n'est pas un privilège, mais une affaire de droits. Elle réfère aux droits à la liberté, à l'égalité et à la dignité humaine. Elle est une question de **dignité car elle permet à une personne qui a des limitations fonctionnelles d'être fière parce qu'elle peut fonctionner dans la plus grande autonomie, selon ses capacités.** Elle est aussi une question d'**égalité car elle accorde les mêmes opportunités à toutes les personnes de s'accomplir et de mener une vie enrichissante en fonction de leurs intérêts.** Finalement, elle est une question de **liberté puisqu'elle suppose que les personnes handicapées, comme les autres, aient accès à l'ensemble des lieux et elle leur offre donc les mêmes choix** et ne les restreint plus dans leurs déplacements, leurs activités, etc.



Une clientèle

- **L'accessibilité des commerces aux personnes handicapées est une opportunité pour les gens d'affaires d'élargir leur clientèle.** Comme l'ensemble de la population, la plupart de ces personnes ont un réseau social à qui elles peuvent donner envie de fréquenter des endroits particuliers. En améliorant l'accès d'un commerce, on ouvre la porte à une nouvelle clientèle.



Références

- *Baillargeon, Normand, 2005. Petit cours d'autodéfense intellectuelle. Éditions LUX, 340 pages.*
- *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2001. Vos droits et vos libertés, selon la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Brochure d'information.*
- *Le nouveau petit Robert, 1996.*
- *Société Logique, 2008. Information tirée du site Internet : www.societelogique.org*